

(a) upgrade the capabilities of those Indian Bands and Band Councils requiring the same so that they can cope with responsibilities transferred to them;

(b) appoint a "Commissioner" to be responsible for the adequacy of the transfers and control of related departmental overhead;

(c) ensure that the interests of departmental employees are not adversely affected by such transfers (e.g. teachers' job security);

(d) ensure that individual Indians have adequate means of redress if their interests are adversely affected by transfers to a negligent Band Council; and

(e) hold the Department accountable for the implementation of its "General Management Improvement Plan" so that legislative or other measures can be adopted as soon as possible to rectify the deficiencies noted in this paragraph.

7. Your Committee noted that expenditures by Indian Bands are not subject to appropriate accountability processes. The Indians have voiced concerns about inflexible conditions they are required to meet under current contribution agreements. The Department has responded by initiating negotiations with Treasury Board to develop an accountability process which is more appropriate both for the Indians and the Government. Your Committee has sought and has not yet received clarification of the status of these negotiations between Treasury Board and the Department. Your Committee has also not been made aware of the timetable for the resolution of this problem.

8. Your Committee is concerned that the interest rate for funds made available through the Indian Economic Development Account (2% above prime) is unduly high by comparison with rates levied under other federal programs. For example, the Farm Credit Corporation's mortgage interest rate is only 14%.

9. Your Committee noted that the Office of the Comptroller General and the Department have taken measures to improve the administration of the Indian Economic Development Account and have attempted to respond to many of the serious weaknesses in the financial control of the Account identified by the Auditor General. However, your Committee is concerned that the following important problems have not yet been adequately addressed:

(a) a satisfactory definition of the goals of the Account is lacking;

(b) the excessive level of departmental overhead charged to the administration of this program; and

(c) the misuse of the Account such as ill-advised loans for overly large and ambitious projects.

10. Your Committee is concerned that the Department take the necessary steps to clarify its mandate, especially in light of the absence of specific objectives, plans or goals against which its achievements can be measured. This has been an underlying

a) la nécessité d'améliorer les compétences des bandes indiennes et des Conseils de bande qui en ont besoin, pour qu'ils puissent véritablement assumer les responsabilités qui leur sont confiées;

b) le besoin de nommer un «Commissaire» qui veillerait à ce que ces transferts s'opèrent régulièrement et qui en contrôlerait les coûts administratifs;

c) la nécessité de veiller à ce que les intérêts des employés du ministère n'aient pas à souffrir de ces transferts (par exemple la sécurité d'emploi des enseignants);

d) s'assurer que les individus indiens aient des recours suffisants si le transfert des responsabilités a été confié à un Conseil de bande négligent et que leurs intérêts aient à en souffrir; et

e) remettre au ministère la responsabilité de la mise en oeuvre de son «plan général de perfectionnement des pratiques de gestion» pour que les mesures appropriées, législatives ou autres, puissent être prises dès que possible en vue de remédier aux lacunes signalées dans le présent paragraphe.

7. Votre Comité a remarqué que les dépenses des bandes indiennes ne font pas l'objet d'une vérification adéquate. Les Indiens se sont plaints d'avoir à respecter des conditions inflexibles en vertu des ententes de contribution. Le ministère a donné suite à ces plaintes en entamant des négociations avec le Conseil du Trésor en vue d'adopter une méthode d'imputabilité qui convienne davantage aux Indiens et au gouvernement. Votre Comité a cherché, en vain, à obtenir des éclaircissements sur l'état de ces négociations. Il n'a par ailleurs reçu aucune indication concernant le calendrier prévu pour la solution de ce problème.

8. Votre Comité se demande pourquoi le taux d'intérêt perçu sur les fonds mis à la disposition des Indiens par l'entremise du Compte d'expansion économique des Indiens (2% de plus que le taux de base), est si élevé comparativement aux taux perçus dans le cadre d'autres programmes fédéraux. Par exemple, le taux d'intérêt hypothécaire de la Société du crédit agricole n'est que de 14%.

9. Votre Comité a remarqué que le Bureau du Contrôleur général et le ministère ont pris des mesures pour améliorer l'administration du Compte d'expansion économique des Indiens et ont cherché à remédier à un grand nombre des lacunes sérieuses répétées par le Vérificateur général relativement au contrôle financier de ce compte. Cependant, votre Comité s'inquiète de ce qu'on n'ait pas encore résolu les problèmes importants suivants:

a) l'absence de définition satisfaisante des objectifs du compte;

b) le coût administratif excessif que le ministère impose à la gestion de ce programme; et

c) la mauvaise utilisation de ce compte dont les fonds ont été employés à mauvais escient pour des projets trop ambitieux.

10. Votre Comité aimerait que le ministère fasse le nécessaire pour clarifier son mandat, notamment en l'absence d'objectifs, de plans ou de buts spécifiques, par rapport auxquels ses initiatives pourraient être évaluées. C'est là une des causes